"CHRONIQUES ÉLECTORALES" PASCAL PERRINEAU, COLETTE YSMAL

LE VOTE SURPRISE

Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997



PRESSES DE SCIENCES PO

Sous la direction de Pascal Perrineau et Colette Ysmal

Le vote surprise

Les élections législatives du 25 mai et 1er juin 1997

1998



Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012. ISBN PDF WEB: 9782724680959

ISBN papier: 9782724607345

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site Presses de Sciences Po, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.





Table

Introduction (Pascal Perrineau et Colette Ysmal)

Chapitre 1. Dissolution Ratée dans une démocratie déréglée (Olivier Duhamel)

L'exception française

L'exception chiraquienne

L'acceptation par les élites

La contestation par le peuple

Les cinq dérèglements électoraux

La régulation provisoire

Chapitre 2. De 1995 à 1997 l'opinion publique, l'impopularité et le vote (Jérôme JAFFRÉ)

Le discrédit d'opinion s'installe en moins de six mois

Le risque de la dissolution

Où l'impopularité pèse fortement sur le vote

PREMIÈRE PARTIE- LA CAMPAGNE

Chapitre 3. Dissolution, indifférence et rétrospection (Jacques Gerstlé)

Les contraintes d'un scrutin de dissolution

Une campagne confuse

Une campagne subie

Chapitre 4. Le débat économique : la double tentation (Élie Cohen)

La dissolution : une manœuvre qui a réussi à éviter le débat mais qui n'a pas évité la sanction

À droite, une tentation libérale vite réprimée

À gauche, une tentation social-démocrate masquée

Dynamique de campagne : l'absence de cristallisation

Analyse d'une campagne sans débat

Chapitre 5. L'électeur face aux enjeux économiques, sociaux et européens (Roland Cayrol)

Hiérarchie des enjeux autour du chômage, les préoccupations sociales

Après le « ou... ou » et le « ni... ni » : le règne du « et... et » ? Gauche, droite, front national face aux enjeux

De l'élection de Jacques Chirac en 1995 aux législatives de 1997

Chapitre 6. Les candidats aux élections législatives de 1997 sélection et dissidence (Annie Laurent et Christian-Marie Wallon-Leducq)

L'inégale prolifération des candidatures

La sélection des candidats principes et stratégies électorales

La dissidence, l'ordre partisan légitime et l'arbitrage de l'électeur

SECONDE PARTIE- LES RÉSULTATS

Chapitre 7. L'abstention aux élections législatives de 1997 (Jean Chiche et Élisabeth Dupoirier)

Les électeurs n'ont pas boudé les urnes

La pérennité des structures

Abstention et crise sociale

La majorité sortante pénalisée par l'abstention

Chapitre 8. Le vote communiste le verre à moitié plein (François Platone)

La préparation du scrutin et les candidatures

Les résultats du premier tour les « deux chiffres » en question

Structures et évolution du vote communiste

Les satisfactions du second tour

Un électorat déstructuré

Un bilan globalement mitigé

Chapitre 9. La victoire logique du parti socialiste (Gérard Grunberg)

La préparation des élections et la situation préélectorale du parti socialiste

Le premier tour et les configurations électorales du second tour

Chapitre 10. L'écologie au pouvoir (Daniel Boy)

Recomposer l'écologie politique et chercher des alliances

Les résultats électoraux

Les perspectives politiques de l'écologie

Chapitre 11. La cuisante défaite de la droite modérée (Pierre Bréchon et Bruno Cautrès)

Les logiques géographiques

Les logiques sociales et politiques

Les logiques du second tour

Chapitre 12. La lente ascension électorale du Front national (Pascal Perrineau)

Un niveau élevé d'implantation électorale

La géographie d'une dynamique

Les logiques sociales de la dynamique

Les logiques politiques de la dynamique

Chapitre 13. La perception de l'autre

Le niveau d'ethnocentrisme

Facteurs explicatifs de l'ethnocentrisme

Le poids de l'ethnocentrisme sur le vote législatif de 1997

Chapitre 14. Le second tour le prix de l'isolement de la droite modérée (Colette Ysmal)

Les duels entre la gauche, les écologistes et la droite modérée : la mobilisation autour de la gauche

Les duels à droite la prime à la droite modérée

Les duels entre la gauche et le FN : la faible mobilisation des électeurs de la droite modérée

Les triangulaires entre le PS, la droite modérée et le FN : le pouvoir de nuire du FN

Annexes (Jean Chiche et al.)

Document. La composition des groupes politiques à l'assemblée nationale (au 12 juin 1997)

Lecture des cartes. L'abstention, les blancs et nuls et les principales tendances politiques par circonscription législative

Introduction

Pascal Perrineau

Centre d'étude de la vie politique française, Institut d'études politiques de Paris.

Colette Ysmal

Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'étude de la vie politique française, Paris.

Le « vote surprise » est assurément ce qui peut le mieux qualifier les élections législatives de 1997^[1]. Tout fut d'abord affaire de calendrier. Élu président de la République en 1995, Jacques Chirac avait choisi de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale élue en 1993, de profiter de l'écrasante majorité acquise au RPR et à l'UDF sans remettre en cause l'équilibre des deux formations et sans faire baptiser par les urnes un « parti du président^[2] ». Le 14 juillet 1996, il avait même laissé entendre que la législature irait à son terme puisque, selon sa propre analyse du recours à la dissolution, il rappelait que cette prérogative n'avait « jamais été faite pour la convenance du président de la République » mais qu'elle « était faite pour trancher une crise politique ». On ne pouvait donc n'être qu'étonné par ce changement de philosophie et conduit à remarquer, comme le fait Olivier Duhamel, que si la dissolution n'était pas illégale, elle était pour le moins « inédite ». C'est en effet la première dissolution tactique de l'histoire française, décidée alors qu'il n'y avait ni conflit entre le législatif et le président (comme en 1962), ni affrontement entre le gouvernement et la rue (comme en 1968), ni nécessité de mettre en conformité une majorité présidentielle nouvellement dessinée et une majorité parlementaire plus ancienne et contradictoire (comme en 1981 et en 1988). Elle marque ainsi une

profonde rupture avec les traditions gaullienne et mitterrandienne.

Bien acceptée par les élites politiques, la dissolution laissa les électeurs perplexes. Jamais ils n'en comprirent réellement les motifs et elle apparut d'autant plus comme un jeu politicien que, avant même son annonce officielle (21 avril 1997), Lionel Jospin en avait dénoncé le caractère purement tactique. En outre alors que, depuis l'automne 1995, le président de la République et le Premier ministre étaient fortement impopulaires, un retour aux urnes qui ne remettait pas en cause le mandat présidentiel, qui devait confirmer Alain Juppé à Matignon et qui ne devait pas se traduire par une modification de la politique gouvernementale, contrevenait, comme le montre Jérôme Jaffré, aux trois aspirations des Français : un changement de politique économique, le remplacement du Premier ministre souhaité, y compris au sein des « électeurs » de l'UDF et du RPR, et enfin un renouvellement du personnel politique.

Comme le démontre Jérôme Jaffré, l'impopularité du couple exécutif pesa fortement sur l'issue du vote. Elle fut d'autant plus décisive que les leaders de la majorité sortante et singulièrement le président de la République ne réussirent pas, pendant la campagne électorale, à fixer l'« agenda politique ». Au contraire, ainsi que l'écrit Jacques Gerstlé, les raisons de la dissolution et les grands objectifs poursuivis à travers elle changèrent entre la première déclaration présidentielle à la télévision (21 avril), la tribune publiée dans la presse de province (7 mai) et la seconde intervention télévisée de Jacques Chirac (20 mai). De multiples problèmes furent tour à tour désignés à l'attention des électeurs sans qu'apparaisse une ligne directrice et sans que soient présentés des enjeux plus saillants que d'autres. Au total, comme le soulignent Jacques Gerstlé mais aussi Elie Cohen, qui traite plus particulièrement du débat économique, la campagne fut confuse. Le premier évoque le caractère « opposé mais évasif » des projets ainsi que la surmultiplication des messages dans un temps court qui mettent les électeurs hors d'état de bien comprendre ce qui se passe. Le second insiste plutôt sur l'absence de tout débat réel autour du problème économique central (au moins pour les élites politiques) qui « est celui de penser concrètement l'articulation entre une économie ouverte, mondialisée, régionalement intégrée et un modèle social solidaire en crise ». La gauche martèlera son programme alors que, tétanisée par le risque d'impopularité, la droite républicaine paraîtra courir après la

gauche notamment sur les thèmes de l'emploi des jeunes, de la durée du travail ou de la précarité.

Si la campagne fut confuse et si elle intéressa assez peu les Français (voir les contributions de Jérôme Jaffré et Jacques Gerstlé), cela ne les empêcha pas toutefois de se déterminer en fonction de ces enjeux pourtant mal définis. Examinant les problèmes qui apparurent les plus importants aux yeux des électeurs, Roland Cayrol montre que, pendant toute la campagne électorale, ce furent les préoccupations sociales (chômage, protection sociale, inégalités, éducation) qui dominèrent, alors que les thèmes liés à la modernisation de l'économie, à la lutte contre les déficits publics, à la construction européenne ou à la place de la France dans le monde ne firent guère recette. Or, note-t-il, cette hiérarchie des enjeux donna un avantage certain à la gauche puisque celle-ci était, dans le même temps, constamment jugée plus apte à les résoudre que ne l'étaient le RPR et l'UDF. De plus, il apparaît que, placés devant les deux termes de l'alternative soulignée par Élie Cohen, les électeurs voulaient à la fois la compétitivité économique et le « relâchement de la rigueur », « l'Europe sans l'austérité », « des changements profonds sans remise en cause de notre modèle social », tous thèmes qui étaient au cœur du programme socialiste.

Le jeu des candidatures accentua, en 1997, l'éparpillement déjà sensible en 1993. Avec 6 220 candidats en métropole (soit 1 178 de plus que quatre ans plus tôt) et une moyenne de 11,2 candidats par circonscription, on atteint ainsi un record (Annie Laurent et Christian-Marie Wallon-Leducq) que n'expliquent que partiellement les lois sur le financement public des partis politiques. C'est un nouveau signe du dérèglement électoral sensible depuis 1992^[3] et que confirme aussi le taux de l'abstention.

Certes, contrairement à certaines tendances de la campagne qui montraient un désintérêt croissant des électeurs, le premier tour n'a pas battu le record d'abstention à des législatives enregistré en 1988 (33,9%). Cependant, avec 32,1 %, les abstentionnistes sont aujourd'hui le « premier parti de France » comme le montrent Jean Chiche et Élisabeth Dupoirier.

Au sein de la gauche, la plus grande surprise a été le rétablissement électoral du Parti socialiste. La bonne performance de Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 1995 avait montré que l'électorat socialiste était en voie de reconstruction. Mais la dissolution avait saisi un Parti

socialiste qui n'était pas tout à fait en ordre de bataille et qui avait semblé être « mal à l'aise » sur le terrain de l'immigration lors des débats et de la mobilisation autour du projet de loi Debré qui avaient occupé la scène publique dans les premiers mois de l'année 1997. Cette conjoncture apparemment peu favorable cachait, comme le dégage Gérard Grunberg, le profond travail de reconstruction des années 1995-1996 qui avaient vu Lionel Jospin établir son leadership sur le PS et sur la gauche, le PS s'affirmer en pivot d'un rassemblement politique allant du PC aux Verts, et la relève des générations se mettre en place avec une politique hardie de renouvellement et de féminisation des candidatures. Restait à Lionel Jospin à quitter le terrain de l'immigration qui ne lui avait pas été favorable au début de l'année et à axer la campagne du PS autour d'une réactivation du clivage gauche-droite sur le terrain économique et social. Stratégie couronnée de succès et emmenant dans son sillage les alliés communistes et écologistes. Le PS fut en effet aidé par un frémissement communiste qui, comme le démontre François Platone, est venu interrompre dix ans de déclin régulier du vote législatif communiste. Frémissement vert également puisque, comme l'écrit Daniel Boy, les Verts ont su, par l'adoption d'une nouvelle stratégie d'alliance rose-verte, sortir de la « spirale de l'échec » des années 1994-1995.

Face à cette dynamique de la gauche ouverte aux écologistes, la droite modérée, soumise sur son flanc droit à la concurrence frontiste, a été laminée : perte d'à peu près 2 millions d'électeurs en quatre ans et de 221 sièges. Comme le décrivent Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, prise en tenaille entre le PS et le FN, la droite classique a vu s'échapper les « déçus du chiraquisme » vers la protestation frontiste et le social-libéralisme socialiste. Le FN semble, dans les années quatre-vingt-dix, bénéficier d'une capacité à capter les « déçus » des coalitions de gouvernement issues des alternances à répétition. Après la récupération de certains « déçus de la gauche » dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, le FN relance sa dynamique électorale, comme le constate Pascal Perrineau, en récupérant une partie du vote sanction vis-à-vis du RPR et de l'UDF et de deux années de chiraquisme présidentiel.

Ce vote frontiste, même s'il reste fortement influencé par la question de l'Autre (immigré, étranger, Europe...), capte aussi, comme l'avance Nonna Mayer, des préoccupations économiques et sociales qui sont dominantes dans tous les autres électorats. Au second tour, devant se

battre sur deux fronts, la droite ne pouvait connaître, comme le montre l'analyse des reports de voix du premier au second tour faite par Colette Ysmal, que l'échec. Un échec dû à la fois à la forte discipline retrouvée des divers éléments de la gauche plurielle et à la capacité de nuisance d'un FN présent, au second tour, dans 132 circonscriptions et ne soutenant ailleurs la droite que dans la modeste proportion d'à peine un électeur sur deux. Pour l'heure, cette droite, entamée sur son aile extrême par le FN et sur son aile centrale par le PS, explore les chemins d'une difficile reconstruction qui doit emprunter une voie moyenne et étroite entre la tonalité sociale retrouvée du socialisme et la fermeture nationaliste du frontisme.

Notes du chapitre

- [1] Les analyses de ce livre ont été rendues possibles notamment grâce à une enquête cofinancée par le journal *Libération* et le CEVIPOF, avec l'aide de la FNSP, du CIDSP-Grenoble et du CRAPS de Lille. Cette enquête a été réalisée par la SOFRES (Sondage par téléphone du 26 au 31 mai 1997, auprès d'un échantillon national représentatif de l'électorat inscrit 3 010 personnes interrogées).
- [2] Ce qui n'empêche pas qu'au niveau des organisations partisanes Jacques Chirac ait tenté de « chiraquiser » l'UDF, *via* notamment ceux qui l'avaient soutenu lors de la présidentielle de 1995.
- [3] P. Habert, P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), Le vote éclaté. Les élections cantonales et régionales des 22 et 29 mars 1992, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences Po, 1992; P. Habert, P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences Po, 1993; P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), Le vote des Douze. Les élections européennes de juin 1994, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences Po, 1994; P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences Po, 1994.

Chapitre 1. Dissolution Ratée dans une démocratie déréglée

Olivier Duhamel

Université Paris I, Institut d'études politiques de Paris.

La dissolution décidée par le président Jacques Chirac en avril 1997 est la première « dissolution ratée » de l'histoire de la Cinquième République, pour reprendre la formule utilisée par Philippe Séguin avec une franchise aussi courageuse que malicieuse. Cet échec a dominé, domine et dominera tous les autres aspects du scrutin du printemps 1997. La dissolution ratée va cependant de pair avec des élections déréglées révélatrices d'une démocratie en crise.

L'exception française

Nul ne saurait évidemment contester sérieusement la légalité de la dissolution de 1997. Le droit présidentiel de dissoudre l'Assemblée nationale ne connaît guère de limites, sinon l'interdiction de dissoudre plus d'une fois l'an. Le caractère légalement incontestable de la dissolution n'empêche pas qu'elle fut inédite, sinon illégitime.

Inédite d'abord par comparaison avec les autres démocraties. Au Royaume-Uni, modèle de la démocratie parlementaire, le Premier ministre dissout à peu près à sa guise. Mais s'il perd, il part. Harold Wilson, qui manque une dissolution tactique en 1970, en fit l'expérience. Il en va de même en Espagne, où Felipe Gonzalez dut anticiper les élections, et, partant, l'alternance. Si le chancelier allemand obtient du président de la République fédérale la dissolution, il met en jeu son pouvoir. De même en Israël, dans le nouveau système politique. Bref, la France est le seul pays démocratique dans lequel le dissolvant

peut dissoudre, perdre, mais rester. Constitutionnellement, il n'y a rien à redire. Démocratiquement, chacun appréciera. Mais notre pays est ainsi fait que personne (sauf Le Pen) ne demanda le départ du grand perdant. Parce que personne n'y trouvait intérêt. Et parce qu'Alain Juppé était révoqué : la victime expiatoire arrangeait les survivants.

L'exception chiraquienne

La dissolution tactique est également presque sans équivalent dans notre histoire républicaine. La dissolution dramatique de 1877 fut une dissolution de crise, encore enseignée dans les universités comme un modèle d'événement fondateur d'un régime. Mac-Mahon, président de la République, s'opposait à Gambetta, leader des républicains à la Chambre des députés. Le président a donné la parole au peuple, il a perdu, il est resté deux ans, puis il est parti. Gambetta l'avait sommé par avance de se soumettre ou de se démettre. Il se soumit, puis il se démit. La Troisième République ne connut plus de dissolution. Celle du 2 décembre 1955, décidée par Edgar Faure contre l'avis de ses plus proches conseillers, se solda pour lui par un échec. Il perdit la direction du gouvernement.

Quant aux dissolutions de la Cinquième République, elles furent toutes gagnées, jusqu'au fiasco de 1997. Les dissolutions gaulliennes relevaient de vraies crises, entre le législatif et le président en 1962, entre la société et le président en 1968. L'une et l'autre se soldèrent par de très remarquables victoires présidentielles, même si la dernière n'empêcha pas la fin d'un règne que le monarque voulait entier.

Les dissolutions mitterrandiennes étaient stratégiques, immédiatement consécutives à une alternance, de prévention de crise. En 1981 comme en 1988, le président bénéficie d'un retournement de la majorité électorale. Il demande au peuple une confirmation législative : elle est massive en 1981, serrée en 1988, mais elle est.

Les dissolutions mitterrandiennes furent contestées, discrètement mais fermement, par les présidents des Assemblées, par les centristes alléchés, par les modérés des deux camps. La dissolution chiraquienne est cependant d'une autre nature, puisqu'il s'agit d'une dissolution sans crise ni alternance. La rupture est nette avec la tradition gaullienne comme avec la tradition mitterrandienne : Jacques Chirac a refusé de

dissoudre au lendemain de son élection à la présidence. Quelques voix l'ont alors publiquement appelé à ne pas commettre cette erreur, mais elles émanaient de personnes trop éloignées ou trop marginales.

Contraire aux précédents de la Cinquième République, la dissolution chiraquienne tactique et ratée est aussi contraire aux traditions profondes de la nation, c'est-à-dire à la tradition gaullo-bonapartiste, dans laquelle une telle dissolution exigerait engagement de responsabilité, et à la tradition parlementaro-républicaine, rétive à toute dissolution, en tout cas sans crise.

L'acceptation par les élites

Inédite, la dissolution n'en fut pas moins acceptée par la classe politique. On ne la contesta que marginalement. Les uns pour ne pas avoir l'air de mauvais joueurs, les autres parce qu'ils y voyaient somme toute le grand avantage de revenir en toute hypothèse plus nombreux à l'Assemblée nationale et, de surcroît, se trouvaient heureusement exonérés de toute responsabilité en cas de non-victoire finale : c'est la manœuvre de la droite qui aurait empêché la gauche de revenir au pouvoir, alors qu'elle était en progression continue...

L'acceptation par les constitutionnalistes n'en fut pas moins vive. À quelques exceptions près, dont celle de votre serviteur, d'ailleurs rappelé à l'ordre par ses collègues-amis contre une impétuosité décidément excessive, la doctrine, comme l'on dit dans les facultés de droit, ne désapprouva point. L'atteste l'enquête conduite par la vénérable Revue du droit public auprès de neuf constitutionnalistes. La question sur la dissolution a le mérite d'avoir été posée avant le 1er juin, les jugements furent donc donnés sans connaître l'issue politique du scrutin. Pierre Avril (Paris II) souligne que « la décision du 21 avril vient rétrospectivement confirmer l'opportunité, pour un président nouvellement élu, de redessiner sa majorité pour la durée de la législature », mais ne conteste pas davantage le choix chiraquien, se réjouissant qu'il annonce, en toute hypothèse, « un renforcement du Parlement ». Guy Carcassonne (Paris X) raille plus vivement le « contretemps » et se risque à ajouter que « l'échec d'une première dissolution rendrait très difficile d'en faire une seconde » mais, là aussi, la critique n'est que de stratégie. Bernard Chantebout (Paris V) se fait

plus laudateur, en ceci qu'il estime que « la dissolution à des fins tactiques... n'est pas vraiment nouvelle sous la Cinquième République », et moins encore à l'étranger. Jean Gicquel (Paris I) développe un commentaire prudent : « Faut-il s'en féliciter ou s'en indigner ? Non point, à la réflexion. » Christophe Guettier (Université du Maine) se fait nettement laudateur, évoquant une « dissolution de précaution », « isolée... calibrée », précédée « d'une longue maturation », européenne enfin. Dominique Rousseau (Montpellier I) aboutit à des résultats analogues, quoique ses motivations renvoient davantage au goût du paradoxe : « La dissolution de 1997 est une innovation en ce qu'elle est la première totalement conforme à la Constitution de la Cinquième République ! » puisqu'elle « relève pleinement de la logique présidentialiste ». Dominique Turpin (Clermont-Ferrand) insiste lui aussi sur l'aspect « tout à fait conforme à la Constitution » de la dissolution chiraquienne. Bref, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Seuls deux constitutionnalistes critiquent la décision au fond. Jean-Claude Colliard (Paris I) propose une dénonciation vive, estimant « illégitime que le président se préoccupe un an à l'avance du devenir de sa majorité », et s'interrogeant sur « l'exemplarité démocratique de Louis XVIII, Charles X ou plus benoîtement de Louis-Philippe ». Mais il conclut plus modérément en acceptant finalement la référence britannique.

Reste, seule femme, seule opposante, Marie-Anne Cohendet, professeur à l'Université Lyon III, qui fait entendre une voix franchement dissidente. Elle repère, comme d'autres, derrière l'apparence anglaise une réalité ultra-présidentialiste. Mais à la différence de ses collègues, et dans le prolongement de sa thèse sur la cohabitation, elle conteste le bien-fondé de cette dérive présidentialiste. Bref, les politiques ont accepté, les constitutionnalistes ont compris.

La contestation par le peuple

Quant aux citoyens, gageons qu'ils furent plus rétifs, ou, à tout le moins, perplexes. Mais quelques sondages hâtifs surinterprétés par des médias comme de coutume pressés, sinon intéressés, donnèrent l'illusion d'une large approbation. On peut considérer qu'à l'inverse les électeurs ont parfaitement perçu le caractère purement manœuvrier de la

dissolution et qu'ils ne l'ont pas apprécié.

Autre indice d'une adhésion refusée, l'intérêt pour l'élection fut exceptionnellement bas, du moins pour des élections législatives à enjeu. Pour la première fois depuis vingt ans, l'issue sembla, assez vite, incertaine. En 1981, personne ne douta sérieusement que les législatives confirmeraient l'alternance présidentielle. En 1988, pas davantage, l'incertitude portant sur l'ampleur de la majorité, que l'on escomptait absolue mais courte, alors qu'elle ne fut que relative. La vraie nouveauté résidait pourtant alors dans la dissociation entre majorité électorale, de gauche. maiorité parlementaire, à laquelle les. communistes n'appartenaient pas franchement auoiau'ils s'v associaient épisodiquement, et majorité gouvernementale dont le parti de Georges Marchais s'excluait absolument. En 1993, la victoire de la droite ne faisait aucun doute, la défaite de la gauche s'imposait comme une nécessité absolue. Mais, en 1997, le jeu s'ouvre à nouveau, pour la première fois depuis 1978.

Malgré cela, six Français sur dix pensent que les résultats des élections à l'Assemblée nationale ne changeront rien pour eux, et sept Français sur dix qu'il y a peu de différences entre les programmes des grands partis. La campagne se déroule encore sous le signe de la grande déprime politique dont souffrent nos concitoyens depuis la longue fin du règne mitterrandien.

La dissolution manœuvrière n'est pas pour rien dans la prolongation de ce scepticisme. Le geste chiraquien semble politicien. Les Français n'apprécient guère. Pis, il paraît balladurien, dans un des sens du qualificatif, le péjoratif. Expliquons, car la polémique n'est pas ici de mise. En 1994, la majorité des élites a expliqué au peuple français qu'Édouard Balladur serait le prochain président de la République. Le peuple n'a pas apprécié qu'on lui dicte ses choix. Et Jacques Chirac fut porté à la tête de l'État. En 1997, les gouvernants, prompts à répéter les erreurs de leurs concurrents, ont expliqué au peuple français qu'il allait reconduire la majorité parlementaire en place. Le peuple n'a pas apprécié qu'on lui dicte ses choix. Et Lionel Jospin fut porté à la tête du gouvernement. La parenté des fautes psychologiques, et partant politiques, des réactions populaires, et partant électorales, la similitude des issues devraient ouvrir les yeux les plus clos. Elle nous donne la vraie clé de la dissolution ratée.

Les cinq dérèglements électoraux

Premier dérèglement : à la pléthore de candidats répond la pénurie de votants. L'inflation des candidatures, en chiffres arrondis, se résume ainsi. 1988 : 2 900 candidats à la députation ; 1993 : 5 200 candidats ; 1997 : 6 300. Comment expliquer ce paradoxe entre une vie politique de plus en plus décriée et une offre électorale de plus en plus pléthorique ? Craignons que la « contribution électorale généralisée », la recherche des financements publics liés à l'élection ne soient la motivation principale de cet apparent civisme.

Deuxième dérèglement : la faiblesse de la participation. Les 32 % d'abstention ne réjouissent que les analystes trop rapides. La légère augmentation de l'abstention par rapport aux élections de 1993 ne doit pas être négligée dans la mesure où ces législatives étaient acquises par avance. Une comparaison plus raisonnable doit se faire avec les élections à enjeu, au sens d'une issue incertaine. 81 % des inscrits ont voté en 1973, 83 % en 1978, 68 % seulement en 1997, soit la participation la plus faible de l'histoire de la Cinquième République pour des élections *réellement* attributives du pouvoir, des élections pour lesquelles l'électeur savait que son choix allait déterminer le gouvernement du pays.

Troisième dérèglement : le haut niveau de l'extrême droite. Le Front national atteint son record historique à des élections législatives, malgré le retour du clivage droite-gauche, malgré l'anticipation du scrutin, malgré la non-candidature de son leader effrayé, malgré les dissensions entre lepénistes et mégretistes, malgré la bonne tenue des communistes, malgré la nouveauté féministe, malgré la faible présence de l'immigration dans la campagne... L'exception française perdure, l'exception franço-autrichienne (et flamingande).

Quatrième dérèglement : déviants et marginaux font l'élection. Jérôme Jaffré a bien démontré, dans *Le Monde* des 18-19 mai 1997, comment la principale clef du résultat, c'est-à-dire de la transformation des voix en sièges, résultait de la combinaison entre le niveau des voix d'extrême droite et le niveau de l'abstention. Certes, comme toujours, les choses sont plus compliquées, et les niveaux respectifs des deux grands partis électoraux, le socialiste et l'UDF-RPR, comptent aussi, ainsi que l'ont indiqué les études précises de Jean-Luc Parodi et de l'IFOP dans *L'Express* du 10 mai 1997, là aussi avant le scrutin.

Reste que le FN vient effectivement perturber la Cinquième République en profondeur. Le scrutin majoritaire à deux tours, nous l'avons dit et répété, produit de la bipolarisation. Le scrutin majoritaire à deux tours avec seuil d'accès au second tour qui permet des triangulaires ne suffit pas pour imposer la bipolarisation. Il faut le dire et le répéter. Le scrutin majoritaire à deux tours sans duel obligé au second tour ne fonctionne bien qu'avec une bipolarisation politique solide, il convient de le dire, et d'en tirer les conséquences.

Cinquième dérèglement : la victoire de la gauche est faite par les droites.

En politique, comme ailleurs, la victoire de l'un résulte souvent de la défaite de l'autre. Mais, en 1997, nous avons atteint des sommets dans l'illustration de la loi Bon-Burnier « que le meilleur perde ». Autodissolution catastrophique de la majorité en place, direction de la campagne par un Premier ministre rejeté que les peuples de droite comme de gauche voulaient remercier, affaissement de la droite démocratique, poussée de l'extrême droite, et, conclusion, arrivée de la gauche au pouvoir.

Certes, la gauche contribua un peu à son succès. Certes, la place faite aux femmes, la réconciliation minimaliste entre socialistes et communistes, la novation de l'alliance socialo-écologiste apportèrent ces brins de nouveautés qui conviennent en mai et donnèrent à la gauche française un zeste de « blairisme ». Certes, aussi, la campagne de Lionel Jospin, son authenticité opposée au mélange de marketing artificiel et de panique mal dissimulée du camp d'en face, sa capacité à aborder sans déstabilisation l'incroyable découverte d'une possible victoire pesèrent sur l'ultime issue. Lorsque les Français découvrirent, au soir du premier tour, que l'alternance devenait possible, et même probable, ils n'eurent pas ce mouvement de repli sinon d'effroi que la majorité sortante espérait légitimement. Et pour qu'ils ne l'aient point, il fallait que la gauche ait réussi sa campagne.

Évolution des rapports de forces électoraux

(en % des s.e.)

	Législatives	Législatives	Présidentielle	Législatives
	1988	1993	1995	1997
Extrême gauche Parti communiste PS-Divers gauche Écologistes Gauche Gauche + Verts		2 9 20 11 31 35	5 9 23 3 37 40	2 10 28 6 40 44
Divers droite UDF RPR Front national Droite classique Total des droites	2,5	4	5	4
	19	20	19	15
	19	20	21	16,5
	10	13	15	15
	40,5	44	45	35,5
	50,5	57	60	51

Autrement dit, la droite a fait l'essentiel de sa défaite, mais la gauche a quand même contribué un peu à son succès. Il n'en reste pas moins que la France politique du premier tour se répartit *grosso modo* 40 pour la gauche, 35 pour la droite, 15 pour l'extrême droite, et que la gauche gagne. 40 contre 50 et les minoritaires deviennent majoritaires, il faut être fou pour trouver cela normal. Il y a bien quelque chose de pourri au royaume de France.

La régulation provisoire

Tout est déréglé mais tout s'arrange : miracle des institutions. Alternance sans histoire, majorités (électorale, parlementaire, gouvernementale) réunifiées, cohabitation routinière, gouvernement stable, il y a quelque chose de réussi dans la République française.

Comme nous vivons dans des sociétés sans mémoire immédiate, les dérèglements rappelés ci-dessus semblent relever d'un autre âge. Et pourtant ils existent. Ils pèsent sur notre proche avenir. Ils expliqueront les prochaines difficultés. Sauf à leur trouver des réponses institutionnelles et politiques. L'arrangement provisoire ne doit pas masquer le dérèglement profond de la démocratie française.